

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 24 juin 2021

Le président, M. Pierre-Alain Bringolf, ouvre la séance à 19h00, à la salle polyvalente de Montoly, et souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue à cette séance du Conseil communal, laquelle clôture la législature 2016-2021.

En date du 8 juin 2021, la Préfecture du district de Nyon a autorisé la tenue de la séance de ce soir, après avoir constaté que le plan de protection élaboré pour cette séance respectait les directives en cours de l'Office fédéral de la santé publique (ci-après : OFSP).

Les conditions pour la tenue de la séance de ce soir sont en tout point identiques à celles de mai dernier. Les dernières directives des autorités cantonales autorisent à nouveau un accès au public lors des assemblées politiques, mais demeurent limitées en intérieur à la moitié de la contenance normale. Au vu de la configuration de la salle, la séance de ce soir n'est malheureusement toujours pas ouverte au public.

Le président remercie les Conseillères et Conseillers ainsi que les membres de la Municipalité pour leur présence, et salue les représentants de la presse.

Il remercie aussi M. Daniel Bussy, huissier, et M. Arthur Bigler, huissier suppléant, pour leur présence, le personnel communal des Services de conciergerie pour la mise en place de la salle, ainsi que l'équipe régieson qui renforce une fois encore le dispositif ce soir.

Après une interruption en mai dernier, la séance du Conseil communal est à nouveau retransmise en streaming. Un lien a été publié au préalable sur le site Internet de la Commune, ainsi que sur les réseaux sociaux. Les possibilités d'accueil du public étant limitées par la configuration et la jauge de la salle, cette retransmission permettra néanmoins aux citoyen-ne-s et aux Conseiller-ère-s nouvellement élu-e-s de suivre les débats de ce soir.

L'organisation de la séance de ce soir est identique à celle du 6 mai 2021. Le port permanent du masque est obligatoire pour toute la durée de la séance. Il est cependant possible d'enlever son masque, mais uniquement pendant la durée d'une prise de parole.

L'OFSP recommande une aération régulière des locaux en ouvrant les fenêtres et les portes et que les systèmes de ventilation fonctionnent en continu. Si la durée de la présente séance devait excéder 2 heures, une pause-aération de quelques minutes sera effectuée, comme proposé lors des séances précédentes.

En ce qui concerne les micros, les Conseiller-ère-s sont priés de lever la main pour demander la parole. L'équipe son se déplacera et les Conseiller-ère-s ne sont pas autorisé-e-s à toucher le micro. Les rapporteurs des Commissions feront lecture des conclusions de leur rapport en se levant et en restant à leur place.

Enfin, dans le cadre des mesures de traçage de la Covid-19 et si ce n'est pas déjà fait, les membres de la presse sont priés d'inscrire leurs coordonnées sur la feuille prévue à cet effet à l'entrée de la salle.

La séance du Conseil communal du 6 mai dernier avait été marquée par un premier test de vote électronique grandeur nature. Le Bureau a reçu plusieurs retours et remarques de Conseiller-ère-s, dont certaines seront prises en considération au moment de présenter une proposition de vote électronique. La prochaine équipe du Bureau va maintenant reprendre le flambeau de ce dossier et proposera à la rentrée une seconde phase de test portant sur un autre type d'application de vote électronique, qui est actuellement en évaluation.

Quoi qu'il en soit, il est revenu ce soir au système de vote à main levée « à l'ancienne », qui a aussi fait ses preuves.

1. Appel et ordre du jour

Le président relève que le nombre de Conseiller-ère-s ce soir est de 74 au lieu de 75. En effet, suite à la démission de M. Vincent Monney du 5 mai dernier, le groupe GdG n'a pas souhaité faire appel à un remplaçant par la voie du parrainage pour cette dernière séance de législature.

À ce sujet et pour répondre à une remarque émise par M. Yves Froidevaux lors de la séance du 6 mai 2021 concernant le remplacement et l'assermentation de Conseiller-ère-s qui ne sont pas officiellement des viennent-ensuite dans les 6 mois avant la fin de la législature, le président s'est entretenu avec le juriste spécialisé dans ces questions au sein de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Il lui a été répondu que, selon la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), il n'est effectivement pas possible d'organiser des élections à partir d'une période de 6 mois avant l'échéance d'une législature. Cependant, dans l'esprit de la loi, une cooptation n'est pas formellement considérée comme une élection. Ainsi, la DGAIC ne s'opposerait pas à ce remplacement, d'autant que le Conseiller qu'il était prévu de présenter est élu pour la prochaine législature. Il était ainsi laissé à l'appréciation du Bureau d'accepter ou non la proposition de remplacement du parti du Conseiller démissionnaire.

L'appel fait constater la présence de 58 Conseillères et Conseillers.

Il y a 13 excusé-e-s (Mmes Thérèse Betchov Heidrich, Myriam Grandjean et Léonie Wahlen, MM. Cédric Amaudruz, Patrick Beney, David Biemmi, Victor Braune, Daniel Calabrese, Nikhil Duella, Arnaud Durand, Yves Froidevaux, Fernando Henriques Amaral Rodrigues, David Mayer).

3 arriveront plus tard (Mmes Béatrice Saxer Brown et Rosanna Vaccaro, M. Sébastien Bertherin).

Le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer. Le président déclare la séance du Conseil communal ouverte.

Le président s'assure que chaque Conseiller-ère a été régulièrement convoqué-e à la présente séance dans les délais et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour. Tel est bien le cas.

Dans les délais, le Bureau a reçu une interpellation :

- Interpellation de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Critères et sélection des commerçants de notre marché hebdomadaire ».

Le président demande à son auteur s'il désire développer son interpellation séance tenante; celui-ci répond par l'affirmative. L'interpellation, dont les Conseiller(ère)s ont reçu copie par voie électronique, sera dès lors ajoutée à l'ordre du jour et jointe au procès-verbal.

- L'ordre du jour modifié est donc le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 6 mai 2021.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Communications des représentant-e-s des entités intercommunales.

Préavis avec décision en un seul débat

6. Rapport de gestion sur l'exercice 2020.
7. Comptes de l'exercice 2020.
8. Préavis municipal n° 101 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2021.

Préavis avec décision

9. **Préavis municipal n° 95** relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'élaboration d'un plan directeur de la mobilité et du stationnement.
10. **Préavis municipal n° 96** relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour :
 - les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B;
 - la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C ».
11. **Préavis municipal n° 97** relatif à l'exploitation des espaces culturels de Grand-Champ.

Autres objets

12. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Martin Ahlström intitulé « Pour un partenariat public-privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyages d'études organisés par les établissements scolaires ».
13. Interpellation de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Critères et sélection des commerçants de notre marché hebdomadaire »

Divers

14. Divers et propositions individuelles.
 - La discussion est ouverte sur cet ordre du jour ainsi modifié.
 - La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

L'ordre du jour tel que modifié est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 6 mai 2021

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 6 mai 2021.

3. Communications du Bureau

- Les communications du Bureau, lesquelles ont été transmises aux Conseiller·ère-s par voie électronique, seront jointes au présent procès-verbal.
- Le Bureau a demandé aux membres des Commissions permanentes du Conseil de leur faire parvenir un bref rapport sous forme de bilan de la législature. Ce document sera transmis aux Conseiller·ère-s dans les meilleurs délais.
- Le président a appris la triste nouvelle du décès de M. Jean-Michel Bovon, survenu le 18 juin 2021 à l'âge de 74 ans.

M. Jean-Michel Bovon a été président de la société de gymnastique et, pendant 21 ans, Conseiller communal et président du Conseil en 1992. En outre, depuis de nombreuses années, M. Jean-Michel Bovon a été très actif dans le comité de l'association VIVAG (Vivre ensemble à Gland) avant d'en devenir le président en exercice. Tous ses membres relèvent l'engagement sans faille de cette figure glandoise en faveur des aînés de la Commune.

Le Conseil transmet ses sincères condoléances et son soutien en ces moments douloureux à sa veuve Rosemary ainsi qu'à sa famille, et le président propose aux Conseiller·ère-s de se lever afin de lui rendre hommage par une minute de silence.

4. Communications de la Municipalité

M. Gérald Cretegny, Syndic (Administration générale, ressources humaines, relations publiques)

- Avec les annonces faites par le Conseil fédéral mercredi dernier, la complexité a augmenté pour la Municipalité concernant l'organisation de la fête du 1^{er} Août. Ce qui veut dire que fête il y aura, mais la Municipalité ne sait pas encore très bien comment. Des informations seront données aux Conseiller·ère·s aussitôt que possible. Les Préfectures sont en train de s'organiser pour essayer d'avoir véritablement un mode d'emploi sur les possibilités d'organisation.

Mme Isabelle Monney, Municipale (Affaires sociales, logement, culture, cultes, politique de la santé et des personnes âgées)

- Église catholique de Gland : le bouquet de chantier de la nouvelle Église catholique de Gland a eu lieu peu avant la présente séance. Les travaux avancent selon le planning et actuellement les ouvriers posent le revêtement en zinc sur la structure du bâtiment. Un concours a été organisé pour le mobilier liturgique et c'est l'artiste M. Alain Dumas qui l'a remporté. La nouvelle Église devrait pouvoir accueillir les fidèles à la fin de cette année.
- Orgue au Temple de Gland : la rénovation de l'orgue touche à sa fin. Les artisans de la maison Vegezzi-Bossi terminent le relevage et s'occupent de l'accordage. La console a pris place dans le chœur du Temple. Dimanche 20 juin prochain, M. Tommaso Mazzoletti, organiste au Temple, a donné une conférence sur le nouvel orgue, ainsi qu'un concert. Une exposition de photos réalisées par le Photo Club de Gland a complété la présentation. Ces prochaines semaines, d'autres événements sont prévus et feront la promotion de cet orgue unique dans la région.
- L'Été en Ville : les deux premières semaines de « L'Été en Ville » ont démarré à Grand-Champ, avec des événements très variés. La scène ouverte a eu lieu jeudi dernier avec plusieurs concerts. Ces prochains jours, c'est le WWF qui accueillera des concerts, du théâtre, des ateliers artistiques, des événements littéraires, sportifs ou en lien avec la jeunesse, ainsi que la buvette de l'AEGR, avant que « L'Été en Ville » ne se poursuive à la plage de la Falaise, à Eikenøtt, à la Place Blanche, à Grand-Champ et à la Pépinière. Toutes les informations utiles se trouvent sur le site Internet de la Commune.
- Cinéma Open-Air du 17 au 21 août : malgré les bonnes annonces d'hier, le contexte reste fluctuant et fragile. Afin d'éviter toute annulation, le cinéma Open-Air aura lieu dans le champ de Grand-Champ, comme cela s'est fait l'année dernière. Il se fera sous forme de Ciné-Transat et sera offert. La programmation sera dévoilée à mi-juillet. Des concerts seront proposés avant les projections et il y aura également des possibilités de se restaurer.
- Concours artistique de la déchetterie : le jury du concours a choisi l'œuvre artistique « Bis Repetita », de Mme Delphine Renault. Le projet sera visible dès l'inauguration de la nouvelle déchetterie en 2022.
- La Côte fête le Terroir : cet événement, porté par le quotidien « La Côte » avec le soutien de la ville de Gland, a eu lieu à Grand-Champ le samedi 19 juin dernier. Plus de 40 stands ont mis à l'honneur le savoir-faire local. Le beau temps et la possibilité de vivre un marché du terroir a permis à plus de 2'000 personnes sur toute la journée de faire ses courses et de se divertir. L'après-midi, les concerts d'Aliose et des Postiches ont eu lieu sur l'emplacement dédié à « L'Été en Ville ». Elle remercie tout particulièrement le quotidien « La Côte », le personnel communal, les bénévoles et les personnes qui étaient là pour donner un coup de main et qui ont permis la réalisation de ce bel événement.

M. Gilles Davoine, Municipal (Finances, promotion économique, sports, domaines et forêts)

Finances

- La Municipalité garde sa stratégie d'emprunts à court terme et 2 emprunts ont été renouvelés auprès de Swissquote à Gland : le premier le 26 mai 2021, à hauteur de CHF 5 Mios, pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 26 novembre 2021, au taux de - 0,41 %, et le second le 18 juin 2021 à hauteur de CHF 3 Mios, pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 18 septembre 2021, au taux de - 0,46 %.

Promotion économique

- Fond de soutien Covid-19 : la Commission du fonds de soutien se réunit toutes les 2 semaines environ afin de traiter les demandes qui évoluent et doivent être renouvelées. De nombreux échanges ont lieu avec les requérants, les dossiers ne sont pas toujours complets. Le résumé sera annexé au procès-verbal de la présente séance. Actuellement, 14 demandes ont été finalisées ou sont en cours. Il y a eu 2 retraits, 4 refus, 3 sont encore en cours, et 5 montants ont été versés pour un total d'environ CHF 45'000.- à ce jour au niveau de ce fonds de soutien.
- Une exposition d'artisans et d'entrepreneurs, nommée « Ensemble sur La Côte », se tiendra le 10 juillet prochain, entre 10h00 et 17h00, à Montoly, où la commune de Gland y aménagera un stand afin de communiquer sur les projets en cours et d'encourager les échanges avec la population.
- À partir du 1^{er} juillet 2021, tant la promotion économique que les domaines viendront se greffer au Service des finances, qui changera de nom pour devenir le Service des finances et de l'économie.

Sports

- Les 3 et 17 juin dernier a été organisé un « Yoga & Wine » au Domaine de La Capitaine, qui est à Gland, pour ceux qui l'ignoraient, parce que certains croient qu'il est à Vich, d'autres à Begnins. Cela a vraiment très bien marché. Cet événement était limité à 50 personnes, Covid oblige, et a été très rapidement complet. Il était personnellement présent le 3 juin 2021 et les retours étaient vraiment excellents. Cet événement aura certainement à nouveau lieu, sous une forme ou une autre. Il s'agissait d'une manifestation gratuite, comme toutes les autres manifestations sportives glandoises, mais là les participants ont souhaité que cela soit organisé plus souvent, quitte à ce qu'il soit payant vu qu'effectivement on boit du vin, on mange des planchettes, donc les personnes étaient vraiment très attirées par ce système-là, quand bien-même il faudrait payer. La version proposée était une « Silent Yoga », où les participants avaient un casque avec de la musique en plus des cours donnés par la professeure de yoga, tout cela dans l'environnement de La Capitaine, dans l'herbe. Très honnêtement, c'était vraiment assez magique.
- Un cours de « Silent Zumba » a été donné le 10 juin dernier, au parc de la Dôle, avec 28 participants. Un autre cours, qui est complet avec 50 participants, se déroulera aujourd'hui 24 juin dans l'herbe, sous l'Administration communale.
- Le samedi 26 juin, le club capoeira de Gland organise les passages de ceinture à la Salle communale. À cette occasion, les enfants de plus de 3 ans désirant découvrir cette activité pourront s'adonner aux rythmes brésiliens.
- À Grand-Champ, le dimanche 27 juin, aura lieu le tournoi de basket et de foot, organisé par le Futsal Club et le Basket Club de Gland.
- Comme l'a déjà dit Mme la Municipale Isabelle Monney, « L'Été en Ville » et « L'Été à la Falaise » proposeront passablement d'activités sportives : yoga, Pilates, zumba. Cela permettra à la population de rester active pendant l'été.
- Le 30 mai dernier a eu lieu « La Suisse Bouge ». Cela était intéressant parce que, Covid-19 oblige, le concept était basé sur différents sites en ville de Gland au lieu d'être uniquement à En Bord. Cela a très bien fonctionné aussi. Il était intéressant de faire venir la population dans divers sites, et certaines personnes se déplaçaient d'un site à l'autre pour faire toutes les activités.

Il a eu beaucoup de plaisir à travailler avec les Conseiller-ère-s ces 5 dernières années. Il pense qu'ensemble ils ont bien fait avancer le bien commun et amélioré la qualité de vie à Gland, ce dont il les en remercie. À ceux qui seront encore là, il donne rendez-vous le 2 septembre 2021. À ceux qui ne le seront plus, il leur souhaite bonne suite, avec un petit clin d'œil personnel à M. Georges Grandjean, qui s'arrête après 23 ans. Personnel parce que c'est grâce à lui – certains diront à cause de lui – qu'il est là aujourd'hui puisque c'est lui qui est venu le chercher et qui l'a lancé dans le bain de la politique. Il remercie donc M. Georges Grandjean et lui dit à bientôt. Il souhaite à toutes et tous un bel été et un bon Conseil.

Projets Enfance

- Collège de Mauverney : suite à une demande du Conseil des délégués de Mauverney, un projet de jeux d'échecs, de jeux de chevaux et d'échelle verra le jour à la rentrée scolaire. Ce projet a de particulier d'une part qu'il émane du Conseil des délégués, mais il est aussi le fruit d'une collaboration Entre les Services de la jeunesse, de la culture et des bâtiments. Il s'agit d'un artiste qui fera un dessin dans la cour et qui associera également les enfants pour pouvoir participer à cette réalisation. Il s'agit de bancs qui seront installés dans la cour de Mauverney, où les jeux seront stockés durant l'année.
- Centre aéré : le Centre aéré connaît un grand succès. Il se veut local, participatif et surtout inclusif, comme elle en avait déjà parlé dans ses communications lors de précédentes séances du Conseil communal. C'est une volonté qui a été mise en place en 2020, mais la Covid-19 a empêché les organisateurs de travailler normalement. L'organisation de ce Centre aéré se poursuit en partenariat avec les différents Services de la Commune, collaboration qui est fructueuse tant dans l'intérêt des enfants que pour favoriser des synergies au sein des Services. Cela permet également de découvrir les fonctions et le travail des employé-e-s de la commune de Gland.

De plus, ce projet est soutenu par le projet Passerelle-loisir, de la Fondation Coup de Pouce, et des enfants à besoins particuliers ou présentant des handicaps divers pourront être invités et accueillis. C'est une volonté qui s'inscrit aussi en continuation de ce qui se fait à l'école avec le Concept 360°, c'est vraiment l'inclusion au maximum de toutes les personnes et tous les enfants qui seraient en situation de handicap.

Le Centre aéré affiche déjà quasi complet, ce qui représente 30 enfants par semaine. Il reste encore quelques places la dernière semaine de juillet si cela intéresse quelqu'un.

Un programme diversifié est proposé : découverte du canapé forestier, informations sur le travail des travailleurs sociaux de proximité (TSP), yoga, visite de la voirie, étude de plans de chantiers des Perrerets, étude de certains bâtiments, découverte de la source de Begnins ou encore mixage sur platines avec le CRL.

Balance EtaCom

- Les directeurs des établissements scolaires de Gland ainsi que la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) ont fait valoir, en début d'année 2021, une demande de mettre fin à la convention 20 juin 2008 conclue entre la commune de Gland et l'État de Vaud, au sujet des prestations communales exécutées par l'administration scolaire, avec effet au 1^{er} août 2022.

Les tâches communales encore déléguées aux établissements scolaires ont trait aux thématiques suivantes :

- Transports scolaires
- Devoirs surveillés et sports scolaires facultatifs
- Activités culturelles et sportives
- Organisation de certains modules de prévention liés à la santé et la sécurité
- Budget, comptabilité et frais de fonctionnement de l'établissement pour la part communale
- Administration et rédaction de rapports aux autorités communales

Pour la ville de Gland, les tâches susmentionnées représentent plus de 900 heures par année, soit un équivalent de 0.37 ETP. Sur le plan financier, la convention actuelle coûte à la Commune CHF 40'900.- par année, répartis à raison de CHF 19'600.- pour l'école primaire et CHF 21'300.- pour l'école secondaire.

Les tâches susmentionnées seront reprises de manière échelonnée en trois étapes clés : 1^{er} août 2021, 1^{er} janvier 2022 et 1^{er} août 2022, ce qui permet aux Services communaux de planifier la nouvelle organisation et d'anticiper ces nouvelles tâches. Celles-ci seront reprises par le Service de l'enfance et de la jeunesse, le Service des finances et le Service des bâtiments pour ce qui touche au mobilier. Elles feront l'objet d'une augmentation du taux d'activité des collaboratrices et collaborateurs concernés,

ceci en contrepartie de la diminution progressive de la participation financière de la ville de Gland dans la convention. Il s'agit dès lors d'une opération blanche sur le plan financier.

Certaines de ces tâches sont déjà en partie effectuées par l'Administration ou en passe de l'être. Grâce aux outils informatiques mis en place ces dernières années, notamment les projets Harmonie, pour l'inscription aux activités parascolaires, et Admin 2.0, il a pu être mis à disposition des établissements scolaires des outils informatiques permettant de garantir le bon flux des informations avec l'Administration.

Avec l'arrivée de Mme Rosanna Vaccaro, le nombre de Conseiller-ère-s présent-e-s passe à 59.

M. Thierry Genoud, Municipal (Bâtiments et urbanisme)

- La Municipalité a validé le choix du terrain appelé « Lavasson » pour le développement de la nouvelle STEP pour l'APEC, qui s'appellera APEC 45. Le Plan d'affectation « Lavasson » est donc en cours.
- La Municipalité a reçu un dépôt de référendum suite à la décision du Conseil communal sur le Plan d'affectation « La Crétaux ». Des informations complémentaires sur ce référendum, dont notamment les délais, dans le courant de la semaine prochaine.
- Il informe les Conseiller-ère-s de l'abandon du projet que le Conseil communal a validé il y a très peu de temps, soit Cermix, qui voulait avoir la possibilité de créer un dépôt sur la parcelle de la déchèterie. Ce projet a donc été abandonné. Le projet est tombé à l'eau puisque, lors des sondages qui ont été réalisés, beaucoup trop de problèmes de sous-sol et de stabilité de sous-sol ont été rencontrés, ce qui fait que cela renchérisait énormément le prix de ce dépôt. Il a donc été purement et simplement abandonné.
- En 2021, la ville de Gland a décidé de se doter d'un plan climat. Celui vise d'une part à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également à s'adapter aux changements climatiques en cours. Finalement, il implique la documentation des efforts fournis et de leur impact.

Plus précisément, le plan climat communal, en adéquation avec la structure du plan climat cantonal, comporte :

- Une évaluation du bilan carbone du territoire et du patrimoine communal. Ce bilan s'effectue au moyen d'une méthodologie précise et reproductible : il est prévu qu'il s'effectue régulièrement pour évaluer les progrès de la Ville;
- Une analyse du profil climatique de la Ville : les risques et opportunités liés aux changements climatiques à venir seront ainsi répertoriés;
- Un plan d'action, comprenant des mesures opérationnelles adaptées à la situation de la Commune. Celui-ci fera partie intégrante du plan d'action Cité de l'Énergie;
- La mise en place d'indicateurs fiables permettant le suivi de ces mesures. À nouveau, ces indicateurs viendront compléter le set d'indicateurs Cité de l'Énergie déjà en place.

Les domaines d'actions thématiques correspondent à celle identifiées par le plan climat cantonal :

- Sept domaines d'actions thématiques : la mobilité, l'énergie, l'agriculture, l'aménagement du territoire, les milieux et ressources naturels, la santé et les dangers naturels;
- Trois domaines d'actions transverses : rôle de la Commune (exemplarité), les conditions cadres (réglementaires et financières) et l'accompagnement au changement (information, sensibilisation, formation).

Débutée en mai 2021, la première phase de ce plan climat devrait aboutir à l'automne. Ce plan climat comprend une partie consultative : ainsi, en parallèle avec les activités de la semaine de la mobilité, une activité en lien avec le climat sera organisée le 18 septembre au centre sportif En Bord, marquant symboliquement le début de la semaine du développement durable.

Mme Jeannette Weber, Municipale (Sécurité publique, population, transports publics)

- Suite à l'intervention de M. José Caiano lors de la dernière séance du Conseil communal du 6 mai 2021, les assistants de sécurité publique (ASP) ont été faire plusieurs rondes à la gare et aux alentours. Néanmoins, ils n'ont trouvé aucune voiture ou moto sans plaque sur le domaine public.
- Le marché d'été reste encore ouvert durant tout le mois de juillet et reprendra le 25 août 2021 après une pause estivale.
- La prochaine Fête multiculturelle, qui sera à nouveau organisée à la Salle communale, aura lieu le samedi 4 septembre prochain. Après l'annulation de cette fête l'année dernière à cause de la Covid-19, la Commission d'intégration se réjouit et est contente de pouvoir préparer une Fête multiculturelle variée en musique et en animations. Le film thématique en lien avec l'intégration aura lieu le 7 septembre 2021 à Grand-Champ.

Elle a eu beaucoup de plaisir d'échanger avec les Conseiller·ère·s durant cette législature qui touche à sa fin et elle se réjouit de les retrouver après la pause d'été pour des discussions animées et de nouveaux projets. Elle souhaite à toutes et tous un bel été.

M. Michael Rohrer, Municipal (Equipement et espaces verts, gestion des déchets)

- S'agissant du réaménagement de la rue de Mauverney, les travaux de sous-sol sont terminés. La pose de l'enrobé, qui se fera dans la semaine du 5 au 10 juillet, entraînera bien évidemment quelques perturbations de circulation. Un avis de travaux avec le détail des perturbations est déjà publié sur le site Internet de la Commune et les riverains ont été avisés.
- Concernant la requalification du carrefour avenue du Mont-Blanc/Rue de la Combe, là aussi les travaux sur la route sont terminés. La pose des feux aura lieu à une date encore indéterminée, suite à quelques petits soucis de livraison. Le marquage au sol devrait se faire dans le courant du mois d'août, dans la mesure où il faut attendre 2 mois après la pose des enrobés avant de pouvoir faire le marquage, sinon ce dernier ne tient pas bien.
- Au niveau de l'agrandissement de la relocalisation de la déchetterie, comme les Conseiller·ère·s ont pu le constater, les travaux ont commencé le 31 mai et le terrassement se passe très bien. Il n'y a pas d'encombre ni de mauvaise surprise, comme c'était le cas, comme l'a dit M. le Municipal Thierry Genoud, à l'autre bout de la parcelle. Les travaux de maçonnerie vont pouvoir débuter après les vacances d'été des entreprises, soit dès la mi-août, conformément à la planification qui était prévue.
- Au niveau de la requalification du Chemin de la Crétaux et de la Rue du Perron nord, les retards pris dans le chantier de Mauverney font décaler le début des travaux au Chemin de la Crétaux. En outre, avec les vacances des entreprises, les travaux commenceront le 16 août, pour une durée approximative de 10 mois.
- La Commune travaille depuis de nombreuses années avec l'AGFORS, soit le Groupement forestier de la Serine, qui est composé de bûcherons, de gardes forestiers et d'ingénieurs forestiers. Dans la mesure où la ville de Gland travaille de plus en plus avec l'AGFORS depuis la mise en œuvre des mesures des corridors biologiques, c'est donc très logiquement qu'elle a décidé d'adhérer à ce Groupement dès le 1^{er} juillet de cette année.
- Il s'adresse à l'Assemblée en ces termes :

« Voilà Mesdames, Messieurs, ceci auront été mes dernières communications à ce Conseil, et vous pouvez vous douter que cela me fait un petit pincement au cœur. Ces 8 années passées en Municipalité auront été riches et très intenses. J'aurai eu le plaisir de réaliser de nombreux projets au bénéfice de notre population, que ce soit la mise en place du marché lors de mon premier mi-mandat, ou la mise en place de la zone 30 km/h gare-sud, des mesures anti-bruit, des corridors biologiques et j'en passe. Je pars avec le sentiment du devoir accompli. Je vais bien évidemment regretter de ne pas pouvoir finaliser la réalisation d'autres projets sur lesquels j'ai travaillé, comme la déchetterie qui, quand je suis arrivé au SIE était un projet qui était encore une page blanche. Ou bien évidemment le Vieux-Bourg, qui a nécessité de nombreuses années de négociations pour aboutir à un préavis finalisé que vous aurez cet automne.

Pour la prochaine législature, c'est vrai qu'avec 2 groupes politiques qui n'auront pas forcément toutes les informations nécessaires à des prises de décisions éclairées, les choses ne seront pas simples mais je vous souhaite tout de même des débats sereins et constructifs. Pour moi une page se tourne et je vous remercie toutes et tous pour les débats fructueux, parfois passionnés, que nous avons pu avec ces quelques années, et puis on aura le plaisir de se retrouver dans un autre cadre. Je vous souhaite un bon Conseil et un excellent été. Merci. »

5. Communications des représentant·e-s des entités intercommunales

- Les représentant·e-s des entités intercommunales ont été invité·e-s à transmettre leurs communications éventuelles au Bureau.
- Les Communications des délégué·e-s au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale « Région de Nyon » ont été transmises aux Conseiller·ère·s par voie électronique et seront jointes au présent procès-verbal.
- Le président passe la parole à qui veut bien la prendre.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

PRÉAVIS AVEC DÉCISION EN UN SEUL DÉBAT

6. Rapport de gestion sur l'exercice 2020

- M. Moritz de Hadeln, rapporteur de la Commission de gestion (ci-après : COGES), rappelle les vœux formulés par dite Commission, qui sont les suivants :

La COGES :

- Encourage le Service des ressources humaines à prendre systématiquement des références approfondies lors de tout processus de recrutement.
- Encourage la Municipalité à consulter davantage la Commission de l'énergie.
- Incite la Municipalité à continuer de favoriser la baisse de la consommation d'énergie au sein des bâtiments communaux.
- Souhaite que les présidents des différents groupes politiques sensibilisent leurs membres afin qu'ils soient plus souvent présents et actifs au sein de la Commission de gestion.

Il lit en suite les conclusions de la COGES recommandant, à la majorité de ses membres, d'accepter le rapport de gestion 2020 de la Municipalité et de décharger cette dernière de son mandat pour l'exercice écoulé.

- La discussion est ouverte.
- M. Roger Hemberger : déclare qu'en page n° 3 du rapport de la COGES, il y a un grand tableau concernant l'absentéisme. Dans ce tableau, il a pu constater que, dans l'absentéisme 2019 et 2020, il y a la formation, et cela le trouble car en principe la formation n'a rien à voir avec l'absence. Si l'on prend les pourcentages pour 2019, il y a 2,3 % de formation, et pour 2020 il y a 1,8 % de formation. Si l'on compare la totalité des absences de 2019 (5,6 %) et de 2020 (9,2 %), cela représente une différence d'environ 3 %, mais cela est faux. Parce que, pour lui, la formation n'est pas une absence. Donc la différence est encore plus grande du fait qu'il y a plus de formation en 2019 qu'en 2020. Il aimerait donc savoir pourquoi la formation, qui est quelque chose de positif, est comprise dans les absences, que l'on regarde plutôt négativement.

- M. Gérald Cretegny : répond qu'il ne connaît pas la cause exacte du fait que les formations soient notées dans les absences. Il comprend parfaitement la réaction. Il est un peu dommage que la question n'ait pas été posée plus tôt à la Municipalité, ce qui lui aurait permis de vérifier ce qu'il en était avant la présente séance. La raison se trouve peut-être dans ce qui est défini par le terme « absence », c'est aussi un point qui doit être vérifié par la Municipalité. Il se renseignera auprès du Service concerné pour voir ce qu'il en est, et une réponse sera donnée lors de la prochaine séance du Conseil communal.
- M. Samuel Freuler : a quelques questions et remarques par rapport au rapport de gestion de la Commune. En page n° 35, il y a des informations sur le site Internet institutionnel. Pour le pratiquer de temps en temps, il a remarqué que pour faire des recherches, particulièrement au niveau des préavis et des documents du Conseil communal, il est souvent plus facile de passer par Google que par le système de recherche propre au site Internet, et il trouve cela un peu dommage.

Ensuite, en page n° 68, dans la section SBU, il est présenté des comparatifs au niveau de la consommation des différents bâtiments communaux, avec des graphiques comparatifs pour la partie mazout et la partie gaz. Maintenant que certains bâtiments ont été assainis et ont changé le type d'énergie, il trouverait plus intéressant d'avoir une vision sur l'évolution comparative de la consommation entre les différentes énergies et non pas par type d'énergie. Cela permettrait de voir si les différents investissements faits portent bien leurs fruits.

Pour finir il a une question par rapport au Service de l'enfance et de la jeunesse. À la page n° 89 sur les points forts, il est parlé de la « création d'une Commission prévention régulant la journée continue des élèves des Tuillières et de Grand-Champ », sans plus de détail. Pourrait-il avoir quelques informations à ce sujet ?

- Mme Christine Girod : répond que la Commission Tuillières-Grand-Champ est une Commission qui a été créée il y a 2 ans afin de régler certaines difficultés rencontrées sur la pause de midi, sur les alentours des écoles, sur le flux des élèves. Globalement, au moment où les élèves sortent de l'école, ils vont soit prendre le bus soit se rendre au restaurant scolaire, il y avait de nombreuses traversées de routes compliquées, un peu d'excitation pour aller manger ou pour aller prendre le bus. Et la Municipalité a souhaité faire une Commission qui a réuni les directions scolaires, les médiateurs, les doyens, le Service de la population et les responsables enfance et jeunesse. Cela a donné lieu à des discussions sur les responsabilités partagées, parce que l'école prend en charge les élèves jusqu'à un certain moment, puis ils arrivent sur le domaine public et c'est la Commune qui est responsable. Il est donc toujours important qu'il y ait un bon contact entre les partenaires pour réguler un peu ces difficultés.

4 séances ont eu lieu la première année et 2 séances l'année suivante, et il a pu être immédiatement constaté que dès le moment où les gens se connaissent et dialoguent entre eux, cela fait tout de suite descendre les petits mécontentements et les difficultés. Et surtout les élèves se sentent aussi plus pris en charge par l'adulte en fait.

Voilà donc à quoi a servi cette Commission, laquelle va continuer d'exister, peut-être à un rythme un peu moins soutenu parce qu'au début c'était un peu dans le cadre d'une situation tendue. Tout est rentré dans l'ordre, mais cette Commission a néanmoins le mérite d'exister et pourra être activée si des problèmes plus compliqués devaient être rencontrés à l'avenir.

Avec l'arrivée de M. Sébastien Bertherin, le nombre de Conseiller·ère·s présent·e·s passe à 60.

- M. Gérald Cretegny : déclare, pour répondre à M. Samuel Freuler, qu'il est vrai que quelques bugs ont été repérés dans le site Internet, sur lesquels il sera travaillé. Maintenant, il pense que tout le monde a déjà été confronté à la problématique où très souvent, dans les sites, on se retrouve avec une recherche qui est beaucoup plus simple par Google, quel que soit le site sur lequel on va. Si l'on prend par exemple le site Internet du Canton, pour essayer de retrouver certains éléments en passant par le moteur de recherche de ce site, on va tomber sur de très nombreux documents qui sont compliqués et qui font que la recherche devient extrêmement complexe, alors que si l'on effectue la recherche par Google, on arrive beaucoup plus précisément sur les éléments recherchés. Alors il ne dit pas qu'il n'y a pas des moyens d'amélioration, encore une fois quelques bugs ont été rencontrés, et la Municipalité donnera des nouvelles à ce sujet lors de la prochaine séance du Conseil communal.

- M. Jérôme Frachebourg : a constaté qu'en pages n° 112 et suivantes du rapport, la Municipalité prend la peine de répondre aux vœux formulés par la COGES sur le rapport de gestion 2019. Il a été étonné de ne rien trouver à ce propos dans le rapport de la COGES, et il lui intéresserait de connaître l'appréciation de cette Commission sur les réponses de la Municipalité.
- Mme Anita Waeber : déclare qu'en l'absence de la présidente de la COGES, c'est elle qui est porte-parole de cette Commission pour répondre aux questions. Concernant les vœux, les membres de la COGES n'ont effectivement pas mentionné leur appréciation car il n'y avait rien à ajouter à ce sujet.
- Mme Angelita Galvez : a une question concernant les 2 tableaux concernant les absences figurant à la page n° 3 du rapport de la COGES. Il y a une rubrique qui est « Absence divers » avec un astérisque, et en principe, lorsque l'on a ce sigle, cela renvoie à une explication en bas de page concernant ce point. Mais dans le rapport, il n'y en a pas. Y a-t-il une raison à cela ?
- Mme Anita Waeber : répond que le tableau a été copié d'un document reçu par la Municipalité et qu'il a été intégré tel quel dans le rapport. Donc soit il n'y avait rien de pertinent par rapport à cet astérisque, soit cela a échappé aux membres de la COGES.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.
- Le président souligne que, au-delà des questions de fond qui viennent d'être évoquées, il remercie et félicite également la Municipalité et les Services concernés pour la qualité visuelle du rapport, qu'il a trouvé très agréable à lire et dont il trouve que c'est un bel ouvrage.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte le rapport de gestion sur l'exercice 2020.

7. Comptes de l'exercice 2020

- M. Samuel Freuler, 1^{er} membre et rapporteur de la Commission des finances (ci-après : COFIN), lit les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les comptes 2020 tels que présentés.
- La discussion est ouverte.
- M. Éric Dällenbach : aimerait juste faire quelques commentaires par rapport aux comptes. Il ne doute pas que toutes et tous les Conseiller·ère-s ont lu l'excellent texte de la COFIN. Il tient aussi à souligner l'excellent travail du Boursier communal et la satisfaction que les membres de la COFIN ont eue pour les réponses données par la Municipalité, entre autres par notre excellent Ministre des finances. Il doit dire que le précité a une dialectique impeccable, une connaissance comptable qui ne vaut peut-être pas tout à fait celle du Boursier, mais alors il doit dire qu'il a encore des trous concernant notre fameux calendrier grégorien, qui date du XVI^{ème} siècle, parce qu'il voit qu'encore ce soir il a des problèmes avec les dates.

Concernant l'amélioration des comptes, il tient juste à souligner, par rapport au Conseil communal et pour le futur, que l'amélioration est surtout due – il espère ne pas vexer l'égo des Municipaux – à l'amélioration de la fiscalité, soit CHF 442'000.-, à un retour de péréquation pour CHF 1,2 Mios, à des recettes excédentaires par rapport aux lignes régionales, qui est un calcul qui est complètement différent et qui est profitable à la Commune, à l'histoire des courses scolaires, au RAT et à l'engagement du personnel qui a eu lieu quand il a pu avoir lieu, c'est-à-dire pas forcément durant toute l'année écoulée. Tout ceci donne un surplus de CHF 3,3 Mios. Et cela est pour lui vraiment quelque chose d'exogène aux comptes, mais qui ne sera certainement pas pérenne. Et si tout ce qui avait été prévu était venu, il y aurait aujourd'hui un déficit. Mais il est encore content d'avoir ces comptes qui ont été bouclés avec de très bons chiffres.
- M. Martin Ahlström : déclare qu'il se réjouit évidemment de cet excellent résultat de l'année écoulée. Concernant les passifs mentionnés en page n° 41 des comptes, notamment les emprunts à moyens et longs termes, il constate qu'il y a des emprunts pour environ CHF 25 Mios dont les échéances s'étalent entre 2027 et 2029, à des taux défiant toute concurrence. Personnellement, il a juste une petite crainte.

La Municipalité a-t-elle fait une simulation par rapport aux années 2027 et 2029 pour voir ce que cela représenterait en cas d'augmentation, voire d'explosion des taux d'intérêts ? On a connu des taux d'intérêts historiques à 5 %, 6 %, voire 7 %. La Municipalité a-t-elle procédé à une simulation d'un scénario catastrophe ?

- M. Gilles Davoine : répond que clairement non, la Municipalité n'a pas fait ce genre de simulation, parce que, si l'on regarde les comptes, les emprunts sont quand-même très échelonnés. Donc même s'il y a quelques échéances en 2027-2028, il est vrai qu'actuellement la Municipalité n'arrête pas de descendre les taux d'intérêts qu'elle a encore, lesquels sont mentionnés en haut de ces mêmes lignes, à 1,68 et 1,57 %, et arrivent d'ailleurs bientôt à échéance, soit à fin 2021 et 2022. Ces emprunts seront aussi certainement renouvelés pour 10 ans, à des taux qui, il l'espère, ne devraient pas trop varier d'ici là d'après les prévisions. Il est vrai que l'on doit s'attendre, à un moment ou à un autre, que cela remonte. Mais il pense qu'on le verra passablement arriver et qu'il y aura donc assez de temps pour faire des prévisions qui seront plus sérieuses et plus précises, parce que pour l'instant personne ne sait ce qui pourrait se passer en 2027 ou en 2028. Il est donc difficile de faire des prévisions. Alors on sait effectivement que si on était subitement à nouveau à des taux de 4 ou 5 % – ce que personne ne prédit à l'heure actuelle compte tenu de la dynamique européenne et mondiale – il y aurait évidemment quelques soucis pour des montant effectivement de CHF 20 Mios à CHF 25 Mios. Toujours est-il que, pour l'instant, la tendance est encore à baisser, on est à environ 0,8 % de moyenne sur ces taux-là. Des emprunts seront renouvelés, lesquels vont monter encore ce taux. Il est donc vrai que, pour l'instant, on en profite, avec aussi une politique à court terme de ces taux d'intérêts, et lorsqu'ils monteront, il y aura quand-même aussi une marge de manœuvre et du temps pour voir venir et faire des simulations qui seront plus exactes, plus précises et plus concrètes.
- M. Patrick Messmer : voudrait lui aussi féliciter les comptes qui sont plus que favorables à la ville de Gland et remercier la Municipalité pour le travail effectué. Il a une question et un souhait. Sa question concerne le domaine de la culture. Dans le rapport de gestion, il est mentionné que, l'année dernière, 24 spectacles ont été annulés et que, malgré cela, on a des charges pour CHF 195'000.-. Pourrait-il avoir une explication sur la provenance de ces charges ? La politique de la Municipalité ou du Service de la culture a-t-elle été celle de, malgré l'annulation, soutenir les troupes de théâtre dans la période que nous venons de traverser ? Pourrait-il avoir des détails à ce niveau-là ?

Et puis il a un souhait concernant les emprunts. Il voit qu'un emprunt sur 3 a été fait auprès de la SUVA. Il a déjà fait cette remarque il y a un ou 2 ans. Il y a actuellement une très grande polémique au niveau de la Confédération parce que la SUVA est à but social, et malgré cela dépasse absolument tout entendement en matière de réserves, ce qui lui permet de pouvoir faire des emprunts à qui le veut. Il pense d'abord que ce n'est pas son rôle et il pense qu'il serait préférable, par éthique, par déontologie, de continuer de privilégier des organes locaux, comme la Municipalité l'a fait ces dernières années, ce qui à son sens est beaucoup plus logiques puisque l'on s'adresse directement à des banques.

- Mme Isabelle Monney : répond que, concernant la première question de M. Patrick Messmer, la ville de Gland a en effet reporté des spectacles et en a annulé d'autres. Donc évidemment que les spectacles qui ont été reportés devraient pouvoir se jouer cette année. Quant aux spectacles annulés, lorsqu'il n'était vraiment plus possible de les reporter, ils ont dû être annulés et à ce moment-là soit la Ville a payé les cachets, soit elle a payé la différence parce que la compagnie avait pu demander des aides au niveau fédéral ou au niveau cantonal. Il est aussi important de dire que certains spectacles ont quand-même pu se jouer, tout simplement parce que c'était des spectacles pour la saison « Jeune public » et qu'il était possible, pour le public scolaire, d'assister aux spectacles avec une jauge bien précise. Dans certains cas, on a même pu faire jouer plusieurs fois les spectacles, ce qui a permis justement aux compagnies de toucher les cachets, tout simplement parce qu'au lieu d'avoir 200 élèves dans une salle, on pouvait avoir 2 voire 3 classes. Donc il y a vraiment eu une politique de soutenir autant que faire se peut le milieu culturel et c'est cette politique que le Service de la culture et la Municipalité ont menée.
- M. Gilles Davoine : a bien entendu le vœu de M. Patrick Messmer et n'est pas contre à ouvrir le débat à ce sujet. Mais il y a un débat à ouvrir, parce qu'il y a un équilibre à faire effectivement entre ce que dit M. Patrick Messmer – il entend bien et ils pourront en discuter lors des séances avec la COFIN l'année prochaine – et la façon dont la Municipalité pratique, c'est-à-dire qu'elle essaie que la Ville ait les meilleurs taux possibles. La Commune a un courtier qui lui ramène toutes les offres qui sont faites sur

le moment présent, et en général la Municipalité a en général effectivement pour tenance de prendre le meilleur taux, celui qui va être économiquement le plus avantageux pour la Commune. Il pense que c'est au demeurant ce qu'attendent la plupart des citoyen-ne-s et des Conseiller-ère-s glandois-e-s, mais la Municipalité est prête à ouvrir ce débat-là. Et s'il y avait d'autres considérations qui devaient être prises en compte, eh bien pourquoi pas.

- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte les comptes de l'exercice 2020.

8. Préavis municipal n° 101 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2021

- M. Jérôme Frachebourg, rapporteur de la COFIN, lit les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis tel que présenté.
- La discussion est ouverte.
- M. Gilles Davoine : souhaite juste rebondir rapidement sur l'une des remarques qui a été faite dans le rapport de la COFIN, au sujet des CHF 12'000.- d'honoraires de communication sur lesquels on émet un doute sur l'imprévisibilité. Il est d'accord, il est vrai que la Municipalité aurait déjà pu prévoir dès le départ que pour ces honoraires de communication, qui concernent donc le futur programme de législature, ce qu'elle voulait mettre en place, le coaching qu'elle voulait mettre en place et qui a abouti à ce montant-là. Toujours est-il que l'imprévisibilité n'est pas un critère déterminant pour cette demande-là de complément de budget. Lorsque c'est dans le Secteur 1, les dépenses urgentes ou imprévisibles ont déjà été faite. Là effectivement on pourrait reprocher à la Municipalité d'avoir un montant qui n'est pas imprévisible. Là c'est un montant dans le Secteur 3 qui n'est pas encore engagé, et en cas de refus du Conseil communal, et bien simplement il ne serait pas engagé. Compte tenu de ce qu'elle souhaiterait faire pour le programme de législature, la Municipalité demande juste cette rallonge-là comme honoraires de communication. C'est vrai que ce n'est pas imprévisible, mais ce n'est pas un critère dans ce cadre-là.
- M. Jérôme Frachebourg : déclare que la COFIN maintient que c'était prévisible. La remarque de M. le Municipal Gilles Davoine porte sur le timing. Alors c'est clair que les 3 postes de dépenses sont des dépenses sur 2021, mais ces 3 postes de dépenses concernent des dépenses imprévisibles, parce que si elles avaient été prévisibles, elles seraient dans le budget. Les membres de la COFIN maintiennent donc que c'était une dépense imprévisible. Simplement, ce qui fait sa différence avec les autres, c'est qu'elle n'est pas encore engagée mais, pour la COFIN, le caractère d'imprévisibilité reste.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

À une très large majorité, aucun avis contraire, 1 abstention signifiée, le Conseil communal accepte le préavis municipal n° 101 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2021, soit :

I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2021 représentant au total une augmentation de charges de CHF 206'700.-;

II. d'arrêter dès lors la situation financière de la Commune comme suit :

- excédent de charges prévu au budget 2021	CHF 3'304'390.-
- charges supplémentaires selon préavis municipal n° 101	CHF 206'700.-
- excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	CHF 3'511'090.-

PRÉAVIS AVEC DÉCISION

9. Préavis municipal n° 95 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'élaboration d'un plan directeur de la mobilité et du stationnement

- M. Rupert Schildböck, rapporteur de la Commission technique, lit les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis tel que présenté.
- La discussion est ouverte.
- M. Samuel Freuler : relève qu'à la page n° 6 du rapport de la Commission technique, on lit que « Néanmoins, la Commission regrette quelque peu que l'étude soit très focalisée sur la ville de Gland. En effet, la Commission estime que cette étude devrait s'inscrire dans un cadre un peu plus large, qu'elle prenne en considération au moins les flux entrants et sortants en périphérie et le développement actuel et futur de la mobilité multimodale de la région ». Il aurait aimé connaître la position de la Municipalité par rapport à cette affirmation.
- M. Michael Rohrer : répond que bien évidemment cela serait intéressant, mais il pense que là on sortirait complètement du cadre d'un préavis communal et qu'il faudrait, dans ce cadre-là, faire un Plan de mobilité au niveau régional. Mais la Municipalité a des chiffres sur les entrées et sorties sur les différents points qui sont assez névralgiques, que ce soit en haut sur la Bichette ou aux différents endroits de la Route Suisse, et ce sont ces choses-là qui vont être prises en considération. Et bien évidemment que les futurs développements seront aussi pris en considération. Cela peut être la zone artisanale qui pourrait être confirmée par le Canton comme zone d'intérêt cantonal et qui pourrait bien évidemment aussi changer un peu la donne quant à ce qui pourrait être la sortie de Gland, notamment de ce côté-là. Mais la Municipalité prend effectivement les chiffres qu'elle a actuellement et ceux de la région qui sont connus et les intégrera dans cette étude.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte le préavis municipal n° 95 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'élaboration d'un plan directeur de la mobilité et du stationnement, soit :

- d'accorder un crédit de CHF 190'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude;*
- d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 190'000.-.*

10. Préavis municipal n° 96 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour :

- **les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B;**
- **la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C**

- M. Jean-Philippe Genoud, 1^{er} membre et rapporteur de la Commission technique, lit les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis tel que présenté.
- Mme Isabelle Wegmann, rapporteur de la COFIN, lit les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis tel que présenté.
- La discussion est ouverte.

- M. Samuel Freuler : va poser une question un peu déviante de ce préavis, mais qui l'intéresse quand-même au vu des annexes du rapport de la Commission technique. Il a été fourni un tableau sur la projection de la population et du nombre de salles nécessaires, et il lit avec étonnement que, aux années 2021 et 2022, il y a 4 et 5 classes de libre au secondaire alors qu'il a expressément été demandé au Conseil communal de construire des Portakabin parce que c'était absolument indispensable. Pourrait-il avoir quelques explications à ce propos ?
- Mme Christine Girod : pense qu'il s'agit là d'une erreur. Au niveau du secondaire, il y aura 2 Portakabin en plus, mais s'agissant des salles libres, on est à zéro. Alors probablement que ce qui est mentionné sous 2021 sont les classes qui sont rajoutées. Alors même s'il y a une erreur dans le tableau, ce n'est en tout cas pas la réalité.

Elle profite d'avoir la parole pour rebondir sur le rapport de la COFIN. Effectivement, elle a bien lu qu'il y avait des incohérences, il serait donc bien que les membres de la COFIN lui signalent s'il y a d'autres choses. Elle n'est pas citée dans le très bon rapport de la COFIN, mais elle était bien présente à la Commission, où il a été discuté de cela. Elle est preneuse de toute remarque de manière générale.

Elle reviendra par la suite au sujet des 4 classes, mais elle confirme qu'il n'y a pas de classe de libre à la rentrée scolaire au secondaire, c'est certain.

- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

À une très large majorité, aucun avis contraire, 2 abstentions signifiées, le Conseil communal accepte le préavis municipal n° 96 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour :

- *les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B;*
- *la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C,*

soit :

- I. d'accorder un crédit de CHF 7'750'536.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces études et travaux;*
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 549'270.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » (compte 9281.04) via le compte 822.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif »;*
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 7'750'536.-.*

11. Préavis municipal n° 97 relatif à l'exploitation des espaces culturels de Grand-Champ

- M. Michel Girardet, rapporteur de la Commission technique, lit l'amendement présenté par dite Commission, soit d'accorder un crédit complémentaire de CHF 38'000.- pour financer un système d'obscurcissement adéquat. Il lit ensuite les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses 4 membres, d'accepter le préavis ainsi amendé.
- Mme Iulica Gorgoni, rapporteur de la COFIN, lit les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis tel que présenté.
- Le président constate que tant la COFIN que la Commission technique recommandent au Conseiller-ère-s d'accepter le préavis mais que cette dernière Commission propose un amendement.

La procédure sera la suivante : ouverture de la discussion sur le préavis en général et sur les rapports des Commissions, puis ouverture de la discussion sur l'amendement proposé et vote sur ce dernier, et finalement ouverture de la discussion sur le préavis amendé ou non, puis vote sur ce dernier.

- La discussion est ouverte sur le préavis en général ainsi que sur les rapports des différentes Commissions.
- M. Samuel Freuler : remercie la Commission technique pour l'amendement présenté et encourage les Conseiller·ère·s à le soutenir.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.
- La discussion est ouverte sur l'amendement proposé par la Commission technique, soit d'accorder un crédit complémentaire de CHF 38'000.- pour financer un système d'obscurcissement adéquat.

Le président rappelle que quelle que soit l'issue du vote sur l'amendement, les Conseiller·ère·s restent libres ensuite quant à leur vote au sujet du préavis amendé ou non.

- M. Georges Grandjean : aimerait connaître la position de la Municipalité sur cette proposition d'amélioration de l'obscurcissement.
- Mme Isabelle Monney : répond qu'il est bien clair que la Municipalité est d'accord par rapport à cet amendement. Cela amènera certainement et sûrement un plus pour la simplification d'obscurcissement de cette salle. Elle encourage les Conseiller·ère·s à accepter cet amendement.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte l'amendement présenté par la Commission technique.

- La discussion est ouverte sur le préavis ainsi amendé.
- M. Samuel Freuler : aimerait, en tant que membre de la COFIN, connaître la position de la Municipalité concernant la remarque faite par cette Commission dans son rapport, juste avant les conclusions, sur l'amortissement de ce projet par le biais du fonds d'équipement communautaire.
- M. Gilles Davoine : répond que la Municipalité n'a pas eu le temps d'en discuter à l'interne. Le Service des finances ne voit pas de problème à cela – il aurait fallu faire un amendement dans ce sens – et estime qu'effectivement, vu le règlement en ce qui concerne notamment les objets sociaux-culturels, l'équipement communautaire pourrait être amorti par le biais de ce fonds. Mais cet avis n'est vraisemblablement pas partagé par tou-te-s ses collègues.
- M. Georges Grandjean : pense que l'objectif des membres de la COFIN est rempli. Finalement, ils avaient seulement l'intention de donner un coup de projecteur sur l'utilisation de ce fonds, par lequel on peut financer de nombreux buts, que ce soit les écoles, le théâtre ou même les routes. Jusqu'à présent on s'est focalisé sur certains investissements, mais il croit que c'est ouvert plus largement de ce que l'on a l'habitude jusqu'à présent.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte le préavis municipal n° 97 relatif à l'exploitation des espaces culturels de Grand-Champ amendé, soit :

- I. *d'accorder un crédit de CHF ~~690'000.-~~ 728'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ce projet;*
- II. *d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~690'000.-~~ 728'000.-.*

12. Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Martin Ahlström intitulé « Pour un partenariat public-privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyages d'études organisés par les établissements scolaires »

- M. Nicolas Aeschmann, 1^{er} membre et rapporteur de la Commission technique, lit les conclusions recommandant, à l'unanimité de ses membres, d'accepter la réponse de la Municipalité donnée à ce postulat.
- La discussion est ouverte.
- M. Martin Ahlström : invite évidemment les Conseiller·ère·s à voter dans le sens des conclusions de la Commission technique. La réponse de la Municipalité l'a extrêmement plu et il la remercie.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

À l'unanimité, le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Martin Ahlström intitulé « Pour un partenariat public-privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyages d'études organisés par les établissements scolaires ».

* * * * *

- Mme Christine Girod : revient juste sur la question de M. Samuel Freuler concernant ce fameux tableau. Effectivement, après un rapide contrôle, elle s'est aperçue qu'il y a un problème de formule qui était mal reportée dans le tableau qu'elle a fourni à la Commission technique. Elle le corrigera et l'enverra à la secrétaire pour qu'elle ait la version corrigée.

Concernant ce tableau, elle précise qu'il s'agit d'indications et que de toute façon, une fois que l'étude aura été réalisée et que viendra le crédit de construction, la Municipalité verra déjà où elle en est réellement dans les besoins, et cela sera évidemment réactualisé et reconsidéré au moment de ce futur préavis.

* * * * *

13. Interpellation de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Critères et sélection des commerçants de notre marché hebdomadaire »

Le président a remarqué que l'interpellation est faite au nom de la plateforme PS-Les Verts-POP. Il pense cependant nécessaire de demander si 5 Conseiller·ère·s dans l'Assemblée soutiennent cette interpellation, ce qui est le cas.

- Le président passe la parole à M. José Caiano pour le développement de son interpellation.
- Le président relève que l'interpellation invite la Municipalité à y répondre par écrit lors de la prochaine séance du Conseil communal. Il demande toutefois à la Municipalité si elle souhaite cependant déjà apporter une première réponse orale séance tenante.

- M. Gérald Creteigny : répond par la négative et qu'il est impossible de répondre à une telle interpellation aussi rapidement. La Municipalité répondra donc lors de la prochaine séance du Conseil communal.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

DIVERS

14. Divers et propositions individuelles

- M. Michel Girardet : a pris note tout à l'heure de la communication de M. le Municipal Thierry Genoud par rapport à Cermix. Il ne sait pas trop s'il faut en rire ou en pleurer, parce que c'est vrai que l'on a présenté cela aux Conseiller·ère·s de façon presque catastrophique, qu'il fallait se dépêcher, que cela a été fait dans l'urgence, il dirait presque un peu n'importe comment comme cela a été présenté, et il croit que cela démontre bien que quand on confond vitesse et précipitation, eh bien finalement on va parfois dans le mur. Il espère que la Municipalité s'en souviendra par la suite lorsqu'elle présentera aux Conseiller·ère·s des préavis en catastrophe comme cela a été fait.

Pour que le Conseil communal en soit informé, il aimerait savoir ce qui va advenir de la société Cermix suite au fait qu'elle ne va pas pouvoir faire cette extension comme prévu. Parce qu'il semblait que c'était tellement important et tellement urgent pour son développement. Qu'en est-il ? Cela va-t-il leur poser des problèmes ? Vont-ils devoir délocaliser ? Ont-ils un plan B ? La Municipalité a-t-elle des informations à ce sujet ?

- M. Thierry Genoud : ne va pas détailler la réponse à M. Michel Girardet, cela serait peut-être trop long et fastidieux. Il souhaite juste dire que ce n'est pas du tout un préavis qui a été fait en vitesse et n'importe comment, comme ça c'est clair. L'entreprise Cermix est en train de trouver des plans B, des plans C et des plans D pour maintenir ses occupations et son activité sur Gland. La Municipalité n'a pas plus de précisions que cela, mais elle en donnera aux Conseiller·ère·s lorsqu'elle en aura. Mais ce projet-là, qui méritait d'être étudié, est abandonné. Il précise que l'entreprise Cermix n'a fait aucune menace ou quoi que ce soit, comme il l'a déjà dit lors de la présentation de ce préavis.
- M. Samuel Freuler : déclare que cela fait plusieurs fins de semestre que les Conseiller·ère·s n'ont pas l'occasion de célébrer le plaisir de se retrouver, de débattre ensemble. Si d'aventure à la rentrée on devait être dans une situation sanitaire positive, il aimerait encourager la Municipalité, le président du Conseil ou qui de droit à organiser une petite agape pour le plaisir de partager autrement que lors des séances du Conseil.
- M. Patrick Wegmann : aimerait tout d'abord remercier toutes les personnes présentes aujourd'hui. Pour lui, c'est sa dernière séance, et il aimerait également remercier la presse et NRTV, qui est toujours présente pour nous. Il aimerait vraiment les remercier, car NRTV a fait des débats pour tout le monde, ils nous ont toujours appuyé et c'est quelque chose qui est très important.
- M. Pierre-Alain Bringolf : arrivant au terme de son année de présidence, s'adresse en ces termes à l'Assemblée :

« Tout d'abord, je salue et remercie pour leur travail et leur contribution au sein du Conseil, les Conseillères et Conseillers démissionnaires, qui ont désiré, pour des raisons qui leur sont tout à fait propres, passer la main et de ne pas se représenter aux dernières élections communales. Je cite ici, par ordre alphabétique :

- M. Patrick Beney
- Mme Thérèse Betchov-Heidrich
- M. Philippe Blanchut
- M. Yves Clerc

- Mme Claudine Deprez
- Mme Myriam Grandjean
- M. Guillaume Labouchère
- M. Olivier Moulin
- Mme Béatrice Saxer-Brown

Il a également une petite pensée pour tous les Conseillères et Conseillers qui ont démissionné tout au long de cette législature de 5 ans.

Je vous remercie chaleureusement de vos nombreux apports et activités au sein du Conseil, soit au travers de vos interventions ou par le travail de qualité fourni au sein de nombreuses Commissions ou Conseils intercommunaux dans lesquels vous avez siégé. Il va sans dire que vous serez certainement regrettés par notre Assemblée.

Parmi les personnes qui ne seront plus parmi nous dans les prochaines semaines, à la rentrée, il souhaite en particulier citer deux Conseillers émérites qui passent également la main après plus de vingt ans au Conseil communal.

Tout d'abord, honneur au plus ancien, soit M. Georges Grandjean, puisqu'il a rejoint le Conseil communal en 1998, un autre siècle et un temps où la plupart d'entre nous étions encore en culottes courtes... ou du moins, certainement assez éloignés des considérations liées à la politique communale. À l'époque, nos institutions fonctionnaient encore sous une ancienne Constitution, les législatures ne duraient que 4 années et débutaient le 1^{er} janvier.

Cher Georges, citer toutes les commissions permanentes auxquelles tu as activement participé ou rappeler les innombrables rapports que tu as dirigés nécessiterait probablement 2 ou 3 classeurs fédéraux. Mais je pense que cette Assemblée se doute bien de l'importance de tes activités passées en constatant toutes tes contributions au sein de la COFIN. Je voudrais te remercier sincèrement pour ton engagement sans faille tout au long de ces deux décennies et demie. Et nous regretterons tous d'ores et déjà tes avis emplis de sagesse et surtout ton enthousiasme que bien des plus jeunes t'envient.

- M. Georges Grandjean :

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je remercie Pierre-Alain pour ses gentilles paroles. Cela fait effectivement plus de 23 ans que je figure parmi les membres du Conseil communal. Je ressens cela plus comme un privilège, privilège que je vais certainement regretter de ne plus pouvoir bénéficier ces mois prochains. Au cours des années, j'ai toujours constaté que l'esprit de ce Conseil se perpétuait, ceci malgré les changements. Les personnes changent, mais l'objectif pour lequel nous rejoignons cette Assemblée reste le même, et toutes et tous nous y sommes attachés. L'objectif : le meilleur pour notre Commune. Bien entendu, nous pouvons être d'avis différents. Les chemins pour arriver au but différent, mais l'avis de chacun et chacune est respecté. C'est peut-être en grande partie pour cette raison que j'ai eu du plaisir à fonctionner au Conseil, mais aussi et principalement au sein des Commissions. Comme tu l'as dit, à chaque législature je me suis engagé dans l'une des Commissions permanentes, avec un intermède pour présider le GdG. S'il y a déception, c'est sur des décisions du Conseil qui ne se sont pas réalisées et c'est à chaque fois des réalisations en faveur de la population. Je veux parler de la plage de la Dullive, du chemin piétonnier au bord du lac, le sentier pédestre de l'usine électrique en direction de Prangins, et bien sûr un qui me tient tout particulièrement à cœur, c'est mon tout premier Plan de quartier, le Plan de quartier de la zone verte de La Ballastière, qui date de plus de 20 ans, Plan de quartier qui ouvrait au public une parcelle de 25'000 m², 5 fois le parc de La Dôle. Celle-ci est maintenant située à proximité immédiate du nouveau quartier de La Combaz. Elle est laissée complètement à l'abandon et envahie de ronces. J'espère que la nouvelle Municipalité, plus féminine, aura à cœur de réaliser ces projets, qui amélioreront la qualité de vie de notre population. Je souhaite donc que la nouvelle législature soit enrichissante pour toutes les personnes qui continueront de s'engager et que l'esprit de ce Conseil continuera de régner afin de permettre des débats sereins. »

- M. Pierre-Alain Bringolf : remercie M. Georges Grandjean et déclare ce qui suit :

J'ai eu le plaisir de connaître Christian Gander bien avant de faire de la politique, puisque notre première rencontre date d'il y a plus de 30 ans !

À l'époque Christian, tu travaillais au sein de la régie Burnier qui gérait les appartements où nous résidions à Genolier. Et c'est là que tu as déjà pu faire la connaissance du caractère bien trempé de mon épouse Evelyne...! À cette occasion, j'ai déjà pu mesurer toute ta patience et tes remarquables talents de diplomatie.

Tu as rejoint le Conseil communal il y a presque 20 ans, sous la bannière du parti Radical dont tu étais d'ailleurs le Président, parti qui allait bientôt muer en PLR après la fusion avec le parti Libéral. On retrouve la trace de tes passages à la COGES, à la Commission du Plan de zones et à l'APEC, avant que tu reprennes la présidence du Conseil en 2016-2017, présidence qui restera marquée par l'héroïque séance à huis-clos lors du traitement du Plan d'affectation de La Combaz.

Le Conseil te remercie de ton long engagement durant ces législatures successives, tout en constatant avec plaisir que tu ne décroches pas tout à fait de la politique, puisque tu feras encore partie du Conseil de l'APEC, où tes compétences seront certainement appréciées en vue du dossier annoncé de la future STEP.

- M. Christian Gander :

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Merci à tous pour cette belle finale. C'est effectivement la dernière fois que je peux m'exprimer devant cette Assemblée. 20 ans c'est long, mais 20 ans ça passe vite. Et effectivement cela m'a donné l'opportunité de participer aux débats de la Commission du Plan de zones, de la gestion, de plusieurs Commissions techniques où il y a eu de bons et de moins bons moments, pour passer une année merveilleuse en tant que président de cette Assemblée. Je dois dire que je me suis vraiment beaucoup amusé, c'est un gros travail mais on a bien collaboré entre Municipaux, le Bureau. C'était la première année de Karine, je tiens à le souligner, et c'était magnifique de travailler avec toi Karine. J'avais quelques inquiétudes parce qu'on était deux débutants à ce moment-là, et cela pouvait vite partir en vrille. Mais ça s'est passé merveilleusement bien. Merci encore à Karine. Les relations, puisqu'on en est là, avec la Municipalité ça a toujours été très sympathique. J'ai apprécié, tout au long de ces 20 ans, tous les contacts que l'on a pu avoir. Les gens viennent, les gens s'en vont, cela fait partie de la vie et c'est toujours enrichissant. Concernant l'ambiance, je ne suis pas tout à fait aussi favorable que l'a dit Georges, je pense qu'il y a 20 ans l'ambiance était très tendue. Il y a eu des débats politiques qui étaient très appuyés, des conflits de personnes, et là je constate une énorme amélioration, et ça je tiens à le saluer et puis demander à ceux qui restent de perpétuer cela. On est là pour le bien commun, on est là pour faire avancer notre Commune, on n'est pas là pour des combats de coqs ou des personnalités qui veulent se mettre en avant à titre personnel. Pour conclure, effectivement c'est 20 ans de passés, c'est 20 ans d'amitiés, de contacts, de débats. On ne sort pas toujours gagnant de ces débats, mais cela se passe toujours bien. Je remercie tout le monde, vous souhaite une bonne continuation et des bons débats pour la suite, et vive Gland ! »

- M. Pierre-Alain Bringolf : remercie M. Christian Gander et voudrait également dire quelques mots pour nos amis de la Municipalité, et tout particulièrement pour M. le Municipal Michael Rohrer.

« Cher Michael,

Il y a plus de dix ans – je n'ai pas retrouvé la date exacte mais cela doit faire beaucoup plus que cela – que tu t'es engagé en politique locale. En tant que personne de conviction et d'idéaux, tu as d'abord été actif au Conseil communal que tu as présidé en 2012, avant de faire ton entrée à la Municipalité quelques mois plus tard. Tu as successivement été à la tête du Service de la population puis, assez rapidement, du Service des infrastructures et de l'environnement où, durant cette législature, tu as piloté des projets d'importance comme l'agrandissement, puis la relocalisation de la déchetterie, la réfection du pont de la Vy-Creuse, la mise en œuvre du marché de Gland avec la réussite qu'on lui connaît tous, l'entretien et l'amélioration de nos routes, dont l'indispensable chantier de resurfacement phono-absorbant de l'Avenue du Mont-Blanc. Et puis tout dernièrement tu as contribué activement à l'évolution la mobilité en Ville et tu as fait avancer le lourd dossier du Vieux-Bourg, qui n'en est encore qu'au début, et ceci en lui donnant

une première impulsion décisive. Nombreux sommes-nous au Conseil à t'avoir eu comme interlocuteur au sein des Commissions techniques. Personnellement, j'ai toujours apprécié la qualité et la préparation de tes dossiers, souvent assez techniques. Au nom du Conseil, je tiens à te remercier Michael, pour tout ce que tu as apporté à la communauté glandoise. Et maintenant que tu vas tourner un nouveau chapitre de ta vie active, je te souhaite le meilleur pour la suite, tant professionnellement que sur le plan privé et familial. »

- M. Michael Rohrer :

« Encore une fois merci à tous pour toutes ces années que l'on a pu passer ensemble et tous ces débats que l'on a pu avoir. Pensez toujours au bien des habitants de cette Ville pour faire avancer les dossiers. Merci. »

- M. Pierre-Alain Bringolf :

« La campagne électorale de ces derniers mois aura permis de mieux cerner et connaître les deux candidats à la syndication. C'est mon cas avec Gérald Cretegnny, une personne que j'apprécie sincèrement et dont j'ai pu mieux découvrir la personnalité ouverte, rassembleuse et attachante, qui a su prouver que son engagement public est d'abord dédié au service des citoyens.

Au nom des citoyens et du Conseil, je souhaite remercier infiniment Gérald pour tout ce qu'il a apporté pour notre Commune durant ses trois législatures en tant que Syndic, sans parler de la période lorsqu'il était Municipal, et je me réjouis déjà de voir tout ce qu'il continuera certainement à apporter dans ses nouvelles fonctions à la Municipalité. »

- M. Gérald Cretegnny :

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Cette législature est un bout d'histoire de notre Commune que nous avons écrite ensemble, à 82 mains, 75 + 7, l'affaire ne semble pas gagnée d'avance. Les corrections et les ratures se fraient un chemin entre les mots, les envolées discursives et les remarques plus acerbes, qui font dans ce creuset de la démocratie. La soupe est chaude, son fumet variable, mais chacun finit par savourer quelques morceaux qu'il déglutit avec plaisir. Quelle cuisine avons-nous donc dégusté dans les deux salles à manger de la Grand'Rue et de Montoly ? Êtes-vous restés sur votre faim ? Ce qui est certain, c'est que 82 convives se réjouissent de commencer ou de poursuivre l'expérience dès le mois prochain.

Personnellement, je rends mercredi prochain mon tablier de syndic que l'on m'avait prêté dès juillet 2006. L'expérience vécue tout au long de ces 15 années est extraordinaire, et je remercie d'ores et déjà tous les électeurs qui m'ont permis de la vivre. J'ai recherché dans toutes ces années les événements, les moments particuliers, les projets qui ont contribué au bonheur de cette fonction. Il y en a beaucoup trop pour le temps que le président du Conseil accepte de m'accorder. Cependant, je remarque que toutes ces législatures avaient pour objectif un point commun : la volonté de construire une ville qui permette à ses habitants de s'y sentir bien, de bénéficier de services adéquats et qui favorise le vivre-ensemble. C'est sans doute à première vue facile de s'exprimer ainsi. Mais dans la réalité du faire, je constate que beaucoup de projets nécessitent un temps considérable pour être réalisés. Nous vivons dans un état de droit, ce qui impose des contraintes, mais en même temps nous protège. L'éloge de la lenteur – vous connaissez peut-être le livre de Milan Kundera – peut paraître complètement anachronique. Elle permet néanmoins l'intégration des processus et des nouveautés. Dans les projets qui ont marqué particulièrement ces législatures, je citerais la construction d'Eikenøtt, un projet qui a démarré en 2004 pour se terminer en 2014. Un projet intéressant, innovant, qui sans doute aujourd'hui aurait profité des connaissances et expériences vécues depuis lors, tels la forme et le contenu de la relation contractuelle avec les propriétaires et les locataires dans un projet immobilier de type écologique. Pendant la gestation de ce projet, la Cité de l'énergie a débarqué par la voix d'une Conseillère communale. Celle-ci guide toujours nos pas dans la complexité des mesures en faveur de la maîtrise énergétique au niveau communal.

Depuis de nombreuses années, la ville de Gland regrette la barrière ferroviaire étalée comme une longue balafre au milieu de son territoire. En 2008, nous avons pu engager, avec les CFF et le Canton, une réflexion sur l'avenir de la Place de la Gare. L'inauguration en 2017 du nouveau passage sous-voies est une réelle bouffée d'air, une ouverture entre le nord et le sud. Nous avons ainsi découvert une nouvelle

centralité dynamique et non seulement ferroviaire pour notre Ville. Le marché s'y est installé, les terrasses de café se sont étalées sur le bitume et la population fait aujourd'hui honneur à une fort sympathique Place de la Gare, lieu de rassemblement. Là aussi 10 ans auront été nécessaires pour inaugurer ce projet.

Depuis 2011, la Municipalité a développé l'Administration communale en créant de nouveaux Services. C'est ainsi que le Service enfance et jeunesse, le Service de la culture, dans une certaine mesure le SPOP – qui est une réorganisation d'anciens Services – ainsi que l'engagement de délégués aux affaires sociales et logements, aux sports, à l'urbanisme, à l'énergie, ont permis de développer de nouvelles prestations à un rythme plus soutenu, répondant directement aux besoins de la population. Preuve en est que la réussite des initiatives que ces délégations et Services ont permis de mettre en œuvre. Il est nécessaire de choisir. Les prestations offertes aux glandoises et glandois ne se développent qu'avec le soutien et le suivi de professionnels. En 2016, la Municipalité avait parié, dans son programme de législature, sur une vision plus humaine de son engagement et de celui de l'Administration. Même si la pandémie a retardé certains projets, je voudrais remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration pour leur engagement tout au long de ces années. C'est avec eux que les projets naissent et grandissent, et j'ai eu beaucoup de plaisir à vivre cette collaboration.

Je souhaite également évoquer particulièrement les deux Secrétaires municipaux, avec qui j'ai établi les préparations des séances de Municipalité, ainsi que les nombreuses séances de réflexion nécessaires à la direction de l'Administration. À Gland, ils sont le pivot entre la Municipalité et les Services. Ils sont responsables de l'État-Major de notre Administration et dirigent le collège des Chefs de Services.

J'aurai passé 10 ans de syndiculture, entre 2006 et 2016, avec Dominique Gaiani. Dominique est entré en 1980 au service de notre Commune. 1980, c'était environ 4'500 habitants. Il a pris sa retraite en 2016, la Commune comptait environ 12'500 habitants, soit 10'000 habitants de plus qu'à son arrivée. Il a connu les années folles de la croissance glandoise. J'ai beaucoup apprécié sa connaissance de la Commune et son Administration. Apprendre le métier de syndic avec un tel accompagnement est une chance que j'ai beaucoup appréciée.

En 2016, Julien Niklaus a remplacé Dominique Gaiani. Une tout autre personnalité. Cultivé, porteur d'expériences à l'Administration cantonale de Neuchâtel, il apporte un vent nouveau, en particulier dans le cadre de l'organisation de notre Administration communale.

À la suite des dernières élections, notre collègue Michael Rohrer ne pourra continuer la poursuite de la mission qu'il s'était fixée. Je tiens à souligner la qualité des rapports qui ont perduré tout au long de ces presque deux législatures dans lesquelles il s'est engagé au sein de la Municipalité. Élu tacitement en 2013, il a pris le dicastère vacant de la sécurité et du service à la population. Dès 2016, il a repris le dicastère de l'infrastructure et de l'environnement. Michael, tu es un compagnon agréable, souriant, cultivé. Mes vœux et ceux de la Municipalité t'accompagnent dans tes engagements professionnels ainsi que ton environnement familial qui t'est cher.

Je vais transmettre mon tablier de syndic à ma collègue Christine Girod dans quelques jours. Je suis absolument certain qu'elle en fera bon usage et sera l'entretenir tout au long de cette législature. Il y a bien sûr un pincement de cœur. Mais pas de regret des résultats de cette élection, mais tout simplement parce que je sais que Christine appréciera à sa juste valeur cette fonction qui, comme le disait notre ancien Préfet Jean-Pierre Dériaz qui avait été syndic de Coppet, être syndic est la plus belle activité. J'aurai quant à moi, en simple Municipal, l'occasion de collaborer avec Christine ces 5 prochaines années. Je suis sûr que j'y trouverai également beaucoup de plaisir.

Il me reste à prendre congé de celles et ceux d'entre vous qui ne se représenteront pas. Au nom de la Municipalité, je vous souhaite le meilleur dans l'ensemble de vos activités et espère naturellement que vous profiterez encore longtemps de la qualité du cadre de vie glandois. Pour tous ceux qui étaient présents hier lors de l'assermentation, je me réjouis de vous revoir le 2 septembre prochain. »

- **M. Pierre-Alain Bringolf :**

« Cette élection à la syndiculture a été historique à plus d'un titre puisqu'elle constituait la première élection non-tacite à la syndiculture glandoise et qu'en plus elle a consacré la première femme à la tête de notre Exécutif.

Je suis certain que la nouvelle équipe de la Municipalité saura relever les nombreux projets et défis qui se profilent devant elle. Notre nouvelle syndique, avec son style à elle et sa vision nécessairement un peu différente des choses, saura j'en suis certain insuffler un dynamisme distinctif à la tête de l'Exécutif.

Je félicite une fois encore Christine Girod de sa brillante élection et le Conseil sortant lui souhaite une cordiale bienvenue en tant que syndique dès juillet prochain. »

- Mme Christine Girod :

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Merci à Noémie pour m'avoir posé ces magnifiques fleurs que je contemplerai tout à l'heure. Je suis très touchée, merci pour cette attention. Je ne m'y attendais pas, mais c'est magnifique. Je suis aussi très touchée par ce que j'ai entendu par Gérald, donc je vais quand-même essayer de vous dire quelques mots.

Monsieur le président m'avait sollicitée pour une courte allocution à l'intention du Conseil communal, ceci en vue du changement de législature. C'est évidemment avec plaisir que je vous livre quelques propos, mais je tiens aussi à dire que je m'excuse d'avance pour les Conseillères et Conseillers qui étaient présentes hier soir, car il y aura probablement des redites puisqu'il y a déjà quelques propos qui ont été prononcés hier soir.

*Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,*

Cela a déjà été dit, mais c'est vrai qu'arriver à la fin d'une législature est toujours un moment émouvant malgré tout, puisque l'on prend congé d'un certain nombre de personnes, d'un certain nombre de Conseillers, voire de Municipaux, qui ne se représentent plus ou qui, pour diverses raisons, arrivent à la fin de leur mandat. Cela concerne quand-même un tiers du Conseil communal, et vous avez assisté ce soir à votre dernière séance du Conseil communal pour 25 personnes d'entre vous.

J'avais aussi prévu de vous dire un petit mot, notamment aux plus anciens d'entre vous, Georges et Christian. Je ne vais pas répéter ce qui a été dit, je m'inscris totalement dans les propos de Pierre-Alain Bringolf et ce qui a été dit. Il y a encore une personne qui a fait plus d'années, elle est encore là et je suis contente qu'elle continue, mais c'est vrai que 20 ou 25 de Conseil c'est beaucoup, c'est un grand engagement et je crois que c'est vrai que cela passe vite, mais malgré tout c'est important que des personnes comme vous s'engagent, et je pense qu'on doit aussi l'apprécier à sa juste valeur. En tout cas un grand merci et bravo.

Je félicite et je remercie aussi tous les Conseillers sortants, certains n'ont fait qu'une voire deux législatures, vous avez à votre manière aussi apporté une pierre à l'édifice et je vous remercie, tout cela dans la volonté du bien commun pour notre ville de Gland.

Voilà un petit mot pour la législature qui s'annonce. Effectivement les urnes ont influencé la configuration de notre Exécutif. Il y a un changement important pour Gland, pour la syndication bien entendu, mais aussi et notamment le départ de notre collègue Michael Rohrer.

Un petit mot pour te dire ou te redire, Michael, tout le plaisir que j'ai eu à te côtoyer, à apprendre à te connaître, et à partager ces années de collaboration et de travail au sein du collège municipal. Je ne peux que former mes meilleurs vœux, te souhaiter tout le meilleur pour la suite de ta carrière et pour tes nouveaux projets, qu'ils soient professionnels ou privés. Ce sera toujours un plaisir de te rencontrer dans les rues de Gland puisque tu marches beaucoup, et on va certainement se recroiser. En tout cas un grand merci pour tout ce que tu as amené.

Un autre point que j'aimerais souligner, je l'ai déjà dit hier soir, mais j'aimerais vraiment relever et saluer – et cela a été prouvé à la tribune juste avant moi par Gérald – le fair-play avec lequel tu t'es installé tranquillement, tu as glissé dans ton futur rôle de « simple » Municipal. Mais pour moi cela va être quelque chose de très important que tu restes à la Municipalité car je sais qu'on pourra encore longtemps bénéficier de ta large expérience, de tes conseils avisés et de ta connaissance de la Commune.

Je voulais le dire publiquement et te remercier vraiment sincèrement du fond du cœur de cette attitude constructive qui va servir encore longtemps pour le bien de la commune de Gland.

La Municipalité nouvelle a tenu sa séance constitutive le 27 mai dernier pour se répartir les dicastères, et c'est à Gérald Cretegy qui revient le dicastère du Service de la population, de la sécurité publique et des transports. Nous accueillons aussi une nouvelle Municipale, Christelle Giraud, à ne pas confondre avec Christine Girod, et juste pour ceux qui n'étaient pas là hier soir, à l'interne de l'Administration il a été tranché et décidé des initiales officielles de Christelle Giraud-Nydegger qui sont CGN, et celles de Christine Girod-Baumgartner qui sont CGB, ce sera une façon de nous différencier, en tout cas sur le papier. Bienvenue à Christelle au sein de cette nouvelle Municipalité, c'est vrai que grâce à toi et bien cela fait balancer la majorité féminine, ce qui me réjouit. Mais sachons aussi et soyons conscients que ce n'est pas un combat homme-femme qui se déroule à la Municipalité, mais ce sont bien les compétences et la capacité de chacun d'entre nous à travailler ensemble qui fait la différence. Christelle reprendra le Service des infrastructures et de l'environnement. Jeannette Weber me succèdera dans le dicastère Enfance-Jeunesse et Écoles. Je lui souhaite bien du plaisir et surtout qu'elle en ait autant que j'en ai eu. Isabelle Monney garde la culture à laquelle sera désormais rattachée la bibliothèque et les affaires sociales. Thierry Genoud garde les bâtiments communaux et l'urbanisme et Gilles Davoine garde les finances, l'économie, les domaines et le sport.

Quant à moi, je vais apprendre un nouveau métier en reprenant l'Administration générale, les RH, la communication et l'informatique, tout cela assorti du dossier de la transition énergétique.

Je souhaite vraiment que cette législature 2021-2026 soit placée sous le signe de la continuité. C'est important de garder ce qui est bien et peut-être d'améliorer ce qui peut l'être, mais en tous les cas de maintenir une stabilité au sein de la ville de Gland. Le respect des institutions et l'importance de leur bon fonctionnement sont en effet des valeurs fortes que je vous encourage, vous toutes et tous, à défendre et à valoriser, ceci dans une vision d'écoute et d'échanges entre votre institution – le Conseil communal – et la Municipalité.

Les dossiers et les défis qui nous attendent sont nombreux et j'en prends la mesure : la croissance démographique, la création et l'intégration du nouveau quartier de La Combaz, l'équipement du bâtiment du WWF, que vous avez acquis récemment, la mobilité, la réalisation du Vieux-Bourg, l'offre culturelle et sportive ou encore le maintien du bien-être et de la qualité de vie à Gland, ceci pour ne citer que quelques exemples. Cela demandera toute l'attention de la nouvelle Municipalité ainsi qu'un travail concerté avec votre Autorité, et je me réjouis d'ores et déjà des futurs débats et des discussions que nous aurons.

Une des premières étapes pour la future Municipalité sera d'entamer nos discussions en vue d'établir un programme de législature. Je ne vous donne pas de délai, mais on va s'y atteler.

Je sais que je peux compter sur l'appui de mes collègues de la Municipalité pour promouvoir les valeurs démocratiques et assumer au quotidien les diverses tâches et responsabilités qui nous incombent. Je les en remercie vivement d'avance et je peux aussi compter sur le soutien inconditionnel de notre Secrétaire municipal Julien Niklaus, que j'associe également à ces propos.

Après 10 ans passés au Service Enfance et Jeunesse, dicastère au sein duquel j'ai pu non seulement faire mes armes mais également tisser de larges liens avec l'Administration et la population, et avec vous tous, mener de nombreux projets souvent un peu discrètement et un peu dans l'ombre, mais j'ai fait l'apprentissage du travail municipal. C'est donc avec confiance, avec motivation, mais aussi avec beaucoup d'humilité que je prendrai officiellement mes fonctions la semaine prochaine. Je suis consciente du travail qui a été réalisé et je fais l'engagement que j'essaierai de faire aussi bien que cela a été fait jusqu'à aujourd'hui.

Pour vous, Monsieur le président du Conseil Pierre-Alain Bringolf, vous terminez bientôt votre mandat de président. Une année bien particulière qui a marqué l'ensemble de la population et nous-même, mais qui a été marquée par cette crise sanitaire, année durant laquelle vous avez eu peu d'occasions de participer à des sollicitations officielles ou des invitations, vous éloignant ainsi un peu des honneurs de la population et du public. Malgré tout, vous avez eu la charge d'organiser de nombreux scrutins de votations. Et sous votre présidence vous avez offert une opportunité nouvelle, celle des retransmissions des séances en streaming ou encore un discours du 1^{er} Août prononcé à la radio. Je tiens à vous remercier pour le travail qui a été réalisé pour la ville de Gland et je profite également de souhaiter plein succès à Rasul Mawjee pour l'année de présidence à venir.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers collègues Municipaux, la Municipalité 2021-2026 se réjouit de retrouver les Conseillers futurs le jeudi 2 septembre prochain pour la 1^{ère} séance du Conseil communal de la législature, et comme l'a suggéré M. Samuel Freuler, éminent membre de la COFIN, nous étudierons avec beaucoup d'insistance et très volontiers sa proposition d'organiser une verrée en l'honneur du Conseil communal, pour autant que la crise sanitaire ait définitivement tourné les talons. Merci pour votre proposition.

D'ici là portez-vous bien, je vous souhaite un très bon été et vous remercie infiniment pour votre écoute. Encore une fois un grand merci pour votre attention. Bonne soirée et merci. »

- M. Pierre-Alain Bringolf :

« D'un point de vue politique, comme il a aussi été exprimé par ailleurs, je forme le vœu pour que les deux jambes politiques de Gland – l'Exécutif et le Législatif – continuent à collaborer de manière constructive lors des 5 prochaines années. Par rapport à de nombreuses communes vaudoises que vous connaissez certainement pour en lire certains comptes-rendus incendiaires dans la presse, nous avons ici la chance de travailler dans un état d'esprit positif. Les opinions parfois divergentes sont respectées et les points de vue écoutés. Ainsi, les projets adoptés sont généralement le fruit de consensus et de compromis, lesquels ont bénéfiquement contribué au développement harmonieux et, il faut le dire, plutôt réussis de notre Ville. J'espère sincèrement que, malgré les changements et bouleversements issus des résultats des dernières élections, nous puissions continuer ensemble et en bonne intelligence à travailler en suivant un fil-rouge essentiel : le bien-être et la satisfaction des citoyens qui nous ont collectivement élus.

Avant de clore la séance, je vous ai promis un bilan. Je ne serai pas trop long.

Il y a une année déjà, vous m'avez fait l'honneur de me désigner en tant que président du Conseil communal. Je me suis rapidement rendu compte qu'il s'agit d'une fonction et d'un rôle qui revêt une grande importance pour le fonctionnement harmonieux de nos institutions communales.

Pendant 12 mois, une présidente ou un président doit mettre de côté tout partisanisme, car il ou elle est d'abord le garant du respect et du bon déroulement des séances dans le cadre des attributions conférées au Conseil. Il est également responsable de l'application des procédures en conformité des lois et règlements. Mais il doit également rester au service de tous les membres du Conseil, les représenter au mieux auprès des autorités et de la Municipalité, et jouer parfois un rôle de facilitateur et de recherche de dialogue, tout en proposant des solutions et des compromis.

Cette fonction, ainsi que les activités qui lui sont liées, m'ont très fortement intéressé, même si parfois j'ai ressenti quelques frustrations de ne pouvoir exprimer mon avis personnel ou de pouvoir travailler en Commission sur le fond de certains dossiers passionnants.

La fonction de président requiert habituellement une part de représentation auprès des mouvements associatifs locaux et autres manifestations officielles. Ainsi que le relevait Christine tout à l'heure, elles m'auront évidemment manqué dans le contexte actuel.

Mais au-delà du rôle purement institutionnel lié à cette fonction, j'ai également souhaité lancer quelques projets qui me tenaient particulièrement à cœur. Alors je ne veux pas mettre en avant certains projets qui relèvent de la dernière année de législature tels que la préparation du préavis sur les indemnités et les vacances du Conseil communal et du Bureau ou la révision et la mise à jour du Règlement du Conseil communal, dont d'ailleurs le préavis devrait vous être soumis à la nouvelle Assemblée en septembre. Sur un point plus personnel, j'ai contribué au lancement d'un projet qui est toujours en cours et que reprendra mon successeur pour trouver une future solution de vote électronique au Conseil. J'ai également, en début de campagne électorale, vu la situation Covid qui, de façon évidente, empêchait de faire une campagne normale, lancé là aussi une campagne de recrutement des nouveaux Conseillers communaux, qui d'ailleurs a été réalisée avec la collaboration très professionnelle de NRTV ici présente et qu'il remercie encore une fois.

Comme disait Christine tout à l'heure, vu la situation Covid, j'ai également initié la possibilité d'avoir des retransmissions en streaming des séances du Conseil communal, et puis je pense que j'ai peut-être une petite influence sur le Municipal en question pour encourager la Municipalité à déposer un préavis pour

la rénovation de notre grand-mère, la Salle communale, qu'on se réjouit de retrouver, espérons-le pas trop de temps après les travaux, et surtout en pleine forme.

Et puis tout dernièrement, évidemment je n'étais pas tout seul pour faire ce travail, mais j'ai proposé aussi d'organiser des séances de bienvenue et d'informations à l'attention des nouveaux Conseillers élus pour la prochaine législature et qui d'ailleurs ont rencontré un franc succès avec une très bonne participation.

Pour atteindre ces objectifs, j'ai pu compter, vous vous en doutez, sur une super équipe du Bureau, que je remercie sincèrement de leur collaboration et pour l'excellente entente au sein du groupe. Grâce à cette équipe soudée, il me plaît également de relever que tout au long de ces 12 mois j'ai été très efficacement soutenu et encouragé par nos deux vice-présidents Rasul et Rupert. Le bilan de ces 12 mois à la tête de notre Législatif me fait d'autant plaisir que la période a été rendue plus compliquée, et ceci très nettement, à cause des nombreuses restrictions et autres difficultés liées au Covid. L'impossibilité à un moment cet hiver de se voir en présentiel, le temps important – parce que ce n'étaient pas des petits documents – passé à étudier les incessantes directives de nos autorités, le temps à préparer et à soumettre les plans sanitaires à la Préfecture pour les séances du Conseil, pour les dépouillements, pour les votations, pour le déroulement des élections, ceci a très clairement alourdi la tâche du Bureau durant ces derniers mois.

Mais toute médaille comportant deux faces, cette crise nous a également permis de nous réinventer, d'imaginer et de proposer des initiatives nouvelles comme le streaming des retransmissions ou l'organisation d'une campagne numérique de recrutement vidéo.

Dans ce contexte d'objectifs que je m'étais tenus en début de présidence, j'ai deux petites choses que je regrette de n'avoir pas pu finaliser. La première ne revêt pas une très grande importance, mais j'avais l'intention, s'il n'y avait pas eu le Covid, de proposer de rendre les carnotzets de la Commune un peu plus conviviaux pour en faire des lieux de rencontre plus agréables qu'actuellement. Et puis c'est quelque chose que vraiment je regrette profondément, parce que cela faisait partie des choses que j'avais très envie de faire et qui là aussi, pour des raisons cet hiver de Covid, nous a empêcher de rencontrer les membres dynamiques du Parlement des Jeunes, et j'aurais aimé pouvoir plus et d'avantage communiquer avec eux, mieux comprendre leurs préoccupations et sur quoi ils travaillent actuellement, et puis j'avais un peu dans l'idée de mettre en place des sortes de passerelles d'échanges entre le Parlement des Jeunes et le Conseil communal, avec notamment la possible participation, par exemple sur invitation, de jeunes à des Commissions qui traiteraient de sujets qui touchent la jeunesse. Si cela intéresse la nouvelle équipe du Bureau, s'ils trouvent intérêt à porter ces projets, j'en serai évidemment le premier ravi.

Je relève enfin l'excellente gestion par le Bureau des nombreux tours d'élections et autres votations, car avec l'équipe extrêmement bien rôdée qui était à disposition, toujours disponible, motivée et surtout, efficace, je pense que lors de ces nombreux scrutins on a vraiment fait du bon boulot.

Je voudrais faire un petit mot encore à l'attention de notre secrétaire. Nombre d'entre vous s'en doutent déjà, et les membres du Bureau l'auront constaté de leurs propres yeux, le poste de secrétaire représente la clé de voûte du bon fonctionnement du Conseil. Parfaitement organisée, disponible sans compter, même parfois à des heures indues, Karine sait parfaitement tenir son petit monde, faire preuve de diplomatie, mais également de la fermeté parfois qui s'impose. Conscient que tu représentes un rouage essentiel au bon fonctionnement du Bureau et du Conseil, le groupe GdG dont je fais partie souhaite te remercier avec cette petite attention fleurie.

Mon tout dernier mot s'adresse à la nouvelle équipe du Bureau qui a été élue hier soir, et plus particulièrement au nouveau président Rasul Mawjee, que je félicite pour sa brillante élection d'hier. Rasul, j'ai véritablement eu beaucoup de plaisir à travailler avec toi. J'ai apprécié tes prises de positions, tes propositions constructives et ton soutien tout au long de l'année. Je suis confiant de laisser la présidence entre de très bonnes mains, mais secrètement aussi, je serai attentif à gentiment te rendre la monnaie de ta pièce, peut-être ces prochains mois, par le dépôt de quelques sous-amendements un peu vicieux ou faisant appel à quelques spécialités règlementaires !

La situation sanitaire ce soir ne permet malheureusement pas d'organiser la traditionnelle verrée qui s'impose normalement en de tels moments. Vous avez cependant constaté qu'il y avait de délicates attentions à l'entrée pour vous, et à ce sujet j'aimerais encore remercier la Municipalité et le Secrétariat municipal pour ces gentilles attentions. »

- M. Gérald Cretegy : souhaite juste ajouter que la petite boîte reçue par les Conseiller·ère·s renferme un savon provenant d'une savonnerie glandoise sise au Chemin du Ruttet, laquelle a reçu le prix de l'économie en 2020 et se trouve sur Internet et sur les réseaux sociaux.

- M. Pierre-Alain Bringolf :

« Je tiens aussi à souligner que l'arrangement floral provient aussi d'un commerçant glandois puisqu'il s'agit de Benjamin Fleurs. Et je profite aussi de l'occasion pour remercier la Municipalité pour la magnifique décoration de la salle au niveau des fleurs, qui était prévue vous vous en doutez pour ceux qui n'étaient pas là hier, pour l'assermentation des Autorités communales. Mais nous avons pu en profiter avec grand plaisir ce soir et je vous en remercie.

Il aimerait encore remercier la Municipalité pour le pin's trouvé dans le petit cornet remis aux nouveaux Conseillers hier soir, parce que j'ai trouvé que c'était une sympathique attention. Je trouve que c'est une très bonne initiative et je pense que Victor Braune notamment l'avait demandé il y a quelques temps, et je vous remercie d'avoir accédé à cette demande. J'encourage les Conseillers et Conseillères, lorsqu'ils sont soit ici au Conseil ou en représentation extérieure encore plus, de porter ce petit pin's qui permet de nous différencier. »

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, le président donne rendez-vous aux Conseiller·ère·s le jeudi 2 septembre 2021 à 19h30, pour la première séance du Conseil communal de la législature 2021-2026, dans un lieu restant à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Il souhaite à toutes et tous une très belle période estivale, un bon retour dans leur foyer et de continuer à prendre soin d'eux et autours d'eux. Il clôt la séance de ce soir.

La séance est levée. Il est 21h40.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :



Pierre-Alain Bringolf



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira

Annexes¹ :

1. Communications du Bureau
2. Communications des délégué·e·s au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale « Région de Nyon »
3. Interpellation de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Critères et sélection des commerçants de notre marché hebdomadaire »
4. État du fonds de soutien Covid-19
5. Tableau des prévisions scolaires

¹ Les annexes sont uniquement publiées sur le site Internet de la ville de Gland